

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ (29280)
Ti-Kêr Lokmaria-Plouzané
tél : 02 98 48 40 09 - fax : 02 98 48 93 21

mairie@locmaria-plouzane.fr

<p>COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 02 mars 2020 (Article L2121-12 CGCT).</p>
--

L'an deux mille vingt, le deux mars, à dix huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Citoyens, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Godebert, Maire, Mrs Ogor, Le Bis (arrivée à 18h50), Pouliquen, Kérangoarec, Bégoc, Gueneugues, Cariou, Quéméner, Rault,

Mmes Gibault, Clech, Quinquis, Labrière, Solinski, Le Person, Lebleu,

Ont donné procuration : Mme Le Roux à Mme Clech, Mme Bruneau à Mr Cariou, Mme D'Hervais Poupon à Mr Rault, Mr Didailier à Mme Lebleu, Mr Morel à Mr Ogor, Mme Pallier à Mr Quéméner

Absent (es) non excusé(e)s : Mme Calmettes, Mr Etienne,

Absent (e)s excusé(e) s : Mme Cornen, Mme Tanguy

Mme Lebleu a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Les procès verbaux des séances du 20 janvier et du 27 janvier 2020 sont approuvés par 22 voix.

ORDRE DU JOUR :

02032020DCM1 Approbation des comptes de gestion 2019

02032020DCM2 Comptes administratifs 2019

02032020DCM3 Affectation des résultats 2019

02032020DCM4 Débat d'orientation budgétaire

02032020DCM5 RIFSEEP

a) IFSE Régie

b) RIFSEEP : Sujétions et sort des primes en cas d'absence : précisions

02032020DCM6 Finistère Habitat : cession de terrain, promesse de vente

02032020DCM7 Tarifs mini séjours ALSH vacances d'Avril

02032020DCM8 Compte rendu de l'utilisation des dépenses imprévues

02032020DCM9 Compte rendu de délégation du Conseil municipal au Maire

02032020DCM1 Approbation des comptes de gestion 2019

Le conseil municipal déclare par 22 voix que le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes 2019, établi par le Trésorier de la collectivité, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

02032020DCM2 Comptes administratifs 2019

Commune 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	-6 417,36
Recettes de l'exercice	4 657 804,29
Dépenses de l'exercice	3 950 386,02
Résultat à affecter	701 000,91
	Investissement
Résultat N-1	-356 741,12
Recettes de l'exercice	1 686 014,94
Dépenses de l'exercice	2 441 964,33
Solde d'exécution (Besoin de financement)	-1 112 690,51
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	2 656 018,00
Dépenses de l'exercice	2 145 932,00
Solde des restes à réaliser	510 086,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Locaux commerciaux 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	7 771,12
Recettes de l'exercice	32 043,23
Dépenses de l'exercice	36 064,13
Résultat à reporter	3 750,22
	Investissement
Résultat N-1	289 498,35
Recettes de l'exercice	80 399,51
Dépenses de l'exercice	411 276,60
Solde d'exécution (Besoin de financement)	-41 378,74
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	36 571,00
Dépenses de l'exercice	66 808,00
Solde des restes à réaliser	-30 237,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Maison de l'Enfance 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	168,17
Recettes de l'exercice	766 414,79
Dépenses de l'exercice	783 538,19
Résultat à reporter	-16 955,23
	Investissement
Résultat N-1	15 998,67
Recettes de l'exercice	16 380,16
Dépenses de l'exercice	6 041,74
Solde d'exécution	26 337,09
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	1 788,00
Dépenses de l'exercice	1 461,00
Solde des restes à réaliser	327,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Camping de Portez 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	7 056,14
Recettes de l'exercice	61 117,65
Dépenses de l'exercice	54 649,86
Résultat à affecter	13 523,93
	Investissement
Résultat N-1	-8 927,45
Recettes de l'exercice	32 485,10
Dépenses de l'exercice	40 080,29
Solde d'exécution (Besoin de financement)	-16 522,64
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Produc. Electricité Panneaux Photovoltaïques 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	522,49
Recettes de l'exercice	12 872,25
Dépenses de l'exercice	13 204,75
Résultat à reporter	189,99
	Investissement
Résultat N-1	667,12
Recettes de l'exercice	9 919,00
Dépenses de l'exercice	10 294,24
Solde d'exécution	291,88
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Logements Sociaux 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	3 145,29
Recettes de l'exercice	8 988,58
Dépenses de l'exercice	8 786,79
Résultat à affecter	3 347,08
	Investissement
Résultat N-1	-3 425,80
Recettes de l'exercice	3 425,80
Dépenses de l'exercice	3 267,07
Solde d'exécution (Besoin de financement)	-3 267,07
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

Produc. Electricité Panneaux Photovoltaïques 2019

	Fonctionnement
Résultat N-1	522,49
Recettes de l'exercice	12 872,25
Dépenses de l'exercice	13 204,75
Résultat à reporter	189,99
	Investissement
Résultat N-1	667,12
Recettes de l'exercice	9 919,00
Dépenses de l'exercice	10 294,24
Solde d'exécution	291,88
	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 par 23 voix.

02032020DCM3 Affectation des résultats 2019

Commune	
Résultat de fonctionnement 2019	701 000,91
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	-1 112 690,51
Solde des restes à réaliser 2019	510 086,00
Besoin de financement total de la section d'investissement	-602 604,51
Affectation en section d'investissement En couverture du besoin de financement(art 1068)	602 604,51
Dotation complémentaire en réserve (art 1068)	98 396,40
Total affecté en réserves (art 1068)	701 000,91

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- Affectation en section d'investissement en couverture du besoin de financement (article 1068) : 602 604,51 €,
- Affectation en réserves complémentaires (article 1068) :98 396,40 €.

Locaux commerciaux	
Résultat de fonctionnement 2019 (y compris report ex. 2018)	3 750,22
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	-41 378,74
Solde des restes à réaliser 2019	-30 237,00
Besoin de financement total de la section d'investissement	-71 615,74
Affectation en section d'investissement En couverture du besoin de financement(art 1068)	3 750,22
Dotation complémentaire en réserve (art 1068)	0,00
Total affecté en réserves (art 1068)	3 750,22
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020	0,00

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- -Affectation en section d'investissement en couverture du besoin de financement (article 1068) :3 750,22 €.

Maison de l'Enfance	
Résultat de fonctionnement 2019 (y compris report ex. 2018)	-16 955,23
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	26 337,09
Solde des restes à réaliser 2019	327,00
Excédent de financement total de la section d'investissement	26 664,09
Affectation en section d'investissement En couverture du besoin de financement(art 1068)	0,00
Total affecté en réserves (art 1068)	0,00
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020	-16 955,23

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- Report du résultat de fonctionnement (déficit de fonctionnement reporté au 002) : 16 955,23 €.

Camping municipal de Portez	
Résultat de fonctionnement 2019 (y compris report ex. 2018)	13 523,93
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	-16 522,64
Solde des restes à réaliser 2019	0,00
Besoin de financement total de la section d'investissement	-16 522,64
Affectation en section d'investissement En couverture du besoin de financement(art 1068)	13 523,93
Dotation complémentaire en réserve (art 1068)	0,00
Total affecté en réserves (art 1068)	13 523,93
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020	0,00

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- Affectation en section d'investissement en couverture du besoin de financement (article 1068) : 13 523,93 €.

Produc. Electrique Panneaux Photovoltaïques	
Résultat de fonctionnement 2019 (y compris report ex. 2018)	189,99
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	291,88
Solde des restes à réaliser 2019	0,00
Excédent de financement total de la section d'investissement	291,88
Affectation en section d'investissement	0,00
En couverture du besoin de financement(art 1068)	
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020	189,99

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- Report du résultat de fonctionnement (excédent de fonctionnement reporté au 002) : 189,99 €.

Logements Sociaux	
Résultat de fonctionnement 2019 (y compris report ex. 2018)	3 347,08
Résultat d'investissement 2019 (y compris report ex. 2018) (A reporter s/ 2020)	-3 267,07
Solde des restes à réaliser 2019	0,00
Besoin de financement total de la section d'investissement	-3 267,07
Affectation en section d'investissement	3 267,07
En couverture du besoin de financement(art 1068)	
Dotation complémentaire en réserve (art 1068)	0,00
Total affecté en réserves (art 1068)	3 267,07
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020	80,01

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 par 17 voix pour et 6 abstentions (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) comme suit:

- Affectation en section d'investissement en couverture du besoin de financement (article 1068) : 3 267,07 €,

- Report du résultat de fonctionnement (excédent de fonctionnement reporté au 002) : 80,01 €.

02032020DCM4 Débat d'orientation budgétaire

Le conseil municipal décide 17 voix pour et 6 contre (Groupe Locmaria Un nouveau Cap) de prendre acte de la tenue d'un débat sur la base du rapport d'orientations budgétaires 2020 annexé.

02032020DCM5 RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

a) IFSE (indemnité de fonctions sujétions et expertise) Régie

Groupe de fonctions d'appartenance du régisseur	N° et nom des régies	Montant annuel IFSE du groupe dans la collectivité	Montant mensuel moyen de l'avance	Montant mensuel moyen des recettes	Montant mensuel moyen de l'avance et des recettes	Montant annuel de la part IFSE supplémentaire «régie»	Part IFSE annuelle totale	Plafond réglementaire annuel à ne pas dépasser
Catégorie C Groupe 2	21008 Recettes CMJ	4 000 €		Jusqu'à 1220 €		120 €	4 120 €	10 800 €
Catégorie C Groupe 2	21001 Location de matériel et copie de documents administratifs	4 000 €		Jusqu'à 1220 €		120 €	4 120 €	10 800 €
Catégorie C Groupe 2	21100 Régie Secours d'urgence	4 000 €	Jusqu'à 1220 €			120 €	4 120 €	10 800 €
Catégorie B groupe1	21010 Carte bancaire	9 000 €	De 1 221 € Jusqu'à 3 000€			120 €	9 120 €	17 480 €
Catégorie B Groupe1	21009 Animations	9 000 €		De 1221 à 3000 €		120 €	9 120 €	17 480 €
Catégorie B Groupe1	25900 et 25901 Service CLSH	9 000 €			Jusqu'à 2 440€	120 €	9 120 €	17 480 €
Catégorie B Groupe1	21030 Activités périscolaires	9 000 €	Jusqu'à 1220 €			120 €	9 120 €	17 480 €

Les agents dont le cadre d'emplois n'est pas encore impacté par le RIFSEEP restent soumis aux délibérations antérieures régissant l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes (arrêté ministériel du 3 septembre 2001).

Le conseil municipal approuve par 23 voix les montants tels que définis ci-dessus, répartis par catégories et groupes de fonctions et qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2019, étant précisé que :

- les indemnités 2019 seront versées en 2020 en une seule fois, sur la base des montants ci dessus,
- les indemnités 2020 seront versées mensuellement avec un rattrapage sur la paye d' avril 2020.

b) RIFSEEP : Sujétions et sort des primes en cas d'absence : précisions

Le conseil municipal donne son accord par 23 voix pour préciser que ces indemnités seront versées mensuellement et proportionnellement au temps de travail des agents, excepté pour l'indemnité déplacement pour l'entretien des différents sites qui représente une somme forfaitaire de 10 €/mois en fonction des distances inter-bâtimens.

Par ailleurs l'article 6 « Sort des primes en cas d'absence » précise que en cas de maladie ordinaire le versement du régime indemnitaire est suspendu.

Le service commun de la communauté de communes du Pays d'Iroise propose que la commune adopte la même règle que la CCPI à savoir pas de suspension du régime indemnitaire lors d'un congé maladie ordinaire pour une femme enceinte.

Le conseil municipal approuve cette proposition par 23 voix.

02032020DCM6 Finistère Habitat : cession de terrain, promesse de vente

Le conseil municipal donne son accord par 17 voix pour, 5 contre (Mr Quémener, Mr Didaiiler, Mr Rault, Mme Lebleu, Mme D'Hervais Poupon) et 1 abstention (Mme Pallier) pour :

- autoriser l'Office public de l'Habitat départemental Finistère Habitat à réaliser des logements locatifs sociaux, sur la parcelle cadastrée section AA N°267 de 314 m² déclassée du domaine public, nécessaire à la réalisation du projet,
- permettre à Finistère Habitat de prendre possession de manière anticipée les lieux pour y mener les études et investigations nécessaires,
- autoriser Finistère Habitat à construire sur les terrains concernés et de l'habiliter à effectuer toutes démarches utiles pour obtenir les autorisations nécessaires,
- céder à Finistère Habitat la parcelle cadastrée section AA n°267 de 314m² à titre gratuit. En contrepartie, conformément à l'article L 441-1 du code de la construction et de l'habitation, Finistère Habitat réservera un contingent de logements sociaux à hauteur de 20%, au bénéfice de la commune, en présentant des demandeurs de logement, suivant projet de promesse de vente joint,
- s'engager à acquérir au prix de 1 205€ le m² la surface commerciale du rez de chaussée.
- autoriser Madame le Maire à signer l'acte de cession relatif au terrain, sur la base de la promesse de vente jointe, ainsi que la convention de réservation de logement à intervenir
- exonérer Finistère Habitat de toutes participations et taxes communales afférentes à la réalisation de l'opération.

02032020DCM7 Tarifs mini séjours ALSH vacances de Pâques

L'ALSH propose d'organiser un stage équitation de 3 jours et 2 nuits avec hébergement en dur à Trouzillit, pour 24 enfants de 6 à 8 ans + 3 adultes, du mercredi 22 au vendredi 24 avril 2020.

Le conseil municipal donne son accord par 23 voix sur les tarifs ci-dessous :

	A	B	C	D	E	F	G
Tarif	41,14	58,77	77,33	94,3	107,16	114	120,84

02032020DM8 Compte rendu de l'utilisation des dépenses imprévues

Conformément à l'article L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte de l'utilisation des dépenses imprévues relative à la modification budgétaire du budget communal 2019.

02032020DCM9 Compte rendu de délégation du Conseil municipal au Maire

Dans le cadre de la délégation définie à l'article l'article L2122-22 4°) notamment la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dont le montant est inférieur au seuil de transmission des marchés publics formalisés au contrôle de légalité, Mme le Maire a pris passé un avenant n° 1 de 670 € HT est passé avec l'entreprise Salaun, pour le lot 3 Sols Souples , Aménagement des cellules paramédicales, ce qui porte le montant du marché de 16 012,96 € HT à 16 682,96 € HT (installation de déshumidificateur et ventilateur, pour enlever l'humidité constatée et permettre les travaux de peinture).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire
Viviane Godebert